



Parlement de la République et Canton du Jura
Groupe PDC -JDC

Question écrite n° 3023

Bureau d'information et d'orientation (BIO) : où en est-on ?

En décembre 2016, le Département de l'économie et de la santé annonçait un nouvel outil dans le cadre de sa planification médico-sociale : le bureau d'information et d'orientation (BIO), qui a pour but d'orienter les personnes âgées nécessitant des prestations de soins et d'offrir à la population un lieu unique d'information pour l'ensemble des prestations médico-sociales destinées aux personnes âgées.

Selon le communiqué du Canton, la création de cette nouvelle structure répond à un véritable besoin. Une cheffe de projet a par ailleurs été engagée pour mener à bien ce projet ambitieux, avec pour tâche l'implantation concrète de ce nouveau bureau.

Or, bien que ce bureau était annoncé « d'ici 2018 », aucune information n'a été transmise depuis fin 2016.

Aussi, nous demandons au Gouvernement

1. Si l'implantation de ce bureau d'information et d'orientation est toujours une volonté et d'actualité ?
2. Si tel est le cas, quelles sont les raisons pour lesquelles il n'a pas pu encore être mis en place, où en est le projet et dans quels délais sera-t-il concrètement implanté ?
3. Si tel n'est plus le cas, pour quelles raisons ?

23 mai
Delémont, le 24 avril 2018

Groupe PDC-JDC
Françoise Chaignat